

Allocution CP06

Chers collègues et citoyens du 6^{ème} arrondissement, si nous sommes rassemblés ce soir ici c'est pour signifier notre désapprobation du déménagement du Central de Police du 6^{ème} arrondissement et de ses 180 fonctionnaires au Central 5 rebaptisé en la circonstance Central 56. C'est une bien triste décision, unique à Paris à ce jour, que nous allons actée par une minute de silence.

Merci de cet instant de recueillement.

Comment en est-on arrivé à une telle décision ?

Le problème du central 6 ne date pas d'hieralors que la Préfecture de Police était dirigée par Mr Jean-Paul PROUST Préfet de Police de Paris de 2001-2004, un projet de déménagement avait déjà été validé. Il était alors prévu de faire intégrer le CP6 dans les bâtiments de la caserne des pompiers du « Vieux Colombier » derrière la mairie mais ce projet n'ayant jamais vu le jour, les locaux ont continué à se délabrer au fil des années.....

Puis en 2011, des bruits de couloirs annonçaient une future fermeture du Central 6. A cette époque la raison avancée était l'état de vétusté de ce Central hébergé dans des locaux de la Mairie du 6ème arrondissement place Saint Sulpice. Alors, l'UNSA-Police avait demandé audience auprès de Monsieur Jean-Pierre LECOQ Maire du 6ème arrondissement. Nous voulions connaître son sentiment sur l'éventuelle perte du Central de police et sa réponse avait alors été très claire ; il ne laisserait pas partir "son" Central de police.

Les bruits annonçant ce départ s'estompèrent avec le temps mais reprirent fortement à l'automne 2013 et résonnèrent au sein même de la Préfecture de Police. Dès lors, Philippe CAPON Secrétaire Général UNSA-Police interpellait Mesdames Anne HIDALGO, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Monsieur Jean-Pierre LECOQ. Seul l' élu du 6ème répondait à Philippe CAPON en lui faisant part une nouvelle fois de son "hostilité au départ du commissariat central".

Le 18 mars 2014, une délégation UNSA-Police était même reçue par Monsieur le Maire qui réaffirmait alors son hostilité à la fermeture et proposait même de mettre à disposition du commissariat 40 m² supplémentaires. Il s'insurgeait contre l'éventuel départ du Central de police qu'il héberge gratuitement dans les locaux de la mairie. Il indiquait aussi qu'il ne ferait pas les travaux de réfection car ceux-ci auraient dû être réalisés par la PP depuis bien longtemps.

Aujourd'hui, les élections municipales passées, Monsieur LECOQ valide le projet de la fusion des deux commissariats au prétexte qu'il conserve "son" commissariat Central place Saint-Sulpice. Elu de cet arrondissement depuis 1994 et en passe de battre tous les records de longévité à la tête de cette municipalité, il ne peut ignorer que l'éloignement des forces de police impactera la qualité du service public due à ses administrés.

Le 15 mai 2014, Monsieur le Préfet invitait l'ensemble de la parité syndicale parisienne à une grande réunion annonçant la fusion des centraux 5 et 6 et sa mise à l'ordre du jour pour avis du futur CTi PP du mardi 24 juin 2014. En 6 semaines tout devait être bouclé et validé.

L'UNSA-Police décidait alors de dire NON à ce passage en force dans la mesure où le projet impactait autant le travail des policiers que la qualité du service rendu.

Nous décidions de prendre les armes de l'action et de lutter pour obtenir le report de ce projet, non pas un projet de réorganisation mais bien une révolution de l'exercice policier sur l'ensemble de la Police d'Agglomération Parisienne.

Pour nos camarades syndicalistes de FO et de la CFE-CGC cette décision est indiscutable et motivée par le manque d'effectif policier et un budget insuffisant pour permettre le maintien de tous les Commissariats Centraux de Paris.

Face à une telle réaction des majoritaires, l'UNSA-Police fait le choix de ne pas les accompagner dans cet "enterrement de 1ère classe" du Central 6. Même si ces 2 syndicats considèrent cette fermeture comme inéluctable et qu'ils trouvent normal de négocier mutations et avancements en contrepartie d'une acceptation silencieuse, soumise et sans heurt ; et bien nous, à l'UNSA-Police, nous refusons d'entrer dans ce cortège funèbre. Les policiers, le métier et le service public que nous devons à nos concitoyens ça se défend quand on est syndicaliste !

Ainsi le 11 juin 2014 l'UNSA-Police passait à l'action.

Devant le Central 6, nous avons distribué un avis à la population pour l'informer de ce qui se préparait. Les riverains abasourdis veulent nous soutenir et il a été surprenant de constater l'accueil chaleureux de la population et toutes les éloges faites à l'attention de nos collègues du Central 6. Quelle satisfaction qui dépasse largement nos indicateurs de méritocratie, de rendement ou de résultats !

Puis nous sommes allés à la rencontre des collègues pour leur proposer de se projeter à notre place en Comité Technique Interdépartemental PP et de nous faire part de leur vote à la question suivante : Fermeture central 6, Pour/Abstention/Contre.

La réponse est unanime : Contre.

Suite à cette action, le 15 juin 2014 est créé un Comité de Soutien Citoyen pour le maintien du Central 6. Le 18 juin 2014, ce Comité ouvre une pétition en ligne sur le site "mesopinions.com" pour le maintien du Commissariat et des policiers sur l'arrondissement. Aujourd'hui cette pétition a recueilli plusieurs centaines de signatures.

Malgré ça, le rouleau compresseur de l'Administration parisienne est en marche avec le soutien du Maire du 6^{ème} arrondissement et l'accompagnement complaisant des deux autres syndicats policiers représentatifs.

Face à ce constat, nous avons décidé de mener une seconde action devant la Mairie du 6ème arrondissement le vendredi 20 juin 2014. Cette fois nous ne sommes plus seuls devant la Mairie et le Central 6 ; le Comité de soutien s'est mobilisé et nous a accompagné dans cette action de distribution de tract en direction de la population.

La surprise vient des commerçants qui n'acceptent pas d'être mis devant le fait accompli. Un Commissariat avec moins de 20 policiers 7/7j et 24/24h n'est pas un Commissariat suffisant, c'est symbolique et inadapté, disent-ils.

Alors pourquoi sommes-nous contre ?

Parce que cette proposition de fusion s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation parisienne qui marquera le départ d'une toute autre façon d'exercer notre métier de policier à Paris. Il ne s'agit pas d'un simple déménagement.

Il s'agit de créer un précédent à d'autres déménagements, regroupements, fusions, qui s'empileront après celui-ci.

Dans les tiroirs de la PP le sort des CP 01, 02, 03 et 04 est déjà scellé.

Après le Paris intra-muros viendra le tour de la banlieue.

Si la PP en est arrivée à valider ce projet, c'est essentiellement dû au manque de moyens tant humains que matériels.....

Plutôt que de palier à ses manques, l'Administration PP a fait le choix de l'économie au détriment de la qualité du service public

Les restrictions budgétaires et le pouvoir financier ont eu raison des besoins réels des citoyens en matière de sécurité

La qualité du Service Public s'en ressentira et le message donné, tant aux policiers qu'aux citoyens, n'a plus rien de positif. La délinquance parisienne peut se réjouir ; chaque fois que la Police a cédé du terrain, la délinquance s'est un peu plus installée.

Où est le message du gouvernement et de notre Ministre concernant le rapprochement police/population et la volonté de proximité? Fermer les Postes de Police et quitter les territoires ne semble pas être la décision la plus adaptée à cette ambition politique.

Et que dire du traitement réservé à nos collègues du 6ème arrondissement? Obligés de remplir des fiches de vœux pour partir du Central 6 avec un choix limité et imposé par la DSPAP alors que la décision n'est pas encore prise. Quel manque de considération!

Pour toutes ces raisons nous avons voulu aller au bout de notre combat même si tout le monde était d'accord pour laisser passer cette fermeture du Central 6 dans la plus grande indifférence et sans la moindre contestation.

Le mardi 24 juin 2014 le Comité Technique Interdépartemental de la PP s'est réuni et a pris la décision de valider cette réorganisation.

Quel est le constat de cette décision sur le terrain, sur le 6^{ème} arrondissement ?

Le 6ème arrondissement de Paris c'est 45 000 habitants sur 215 hectares, un arrondissement qui voit sa population tripler au quotidien par les passages de touristes principalement sur les secteurs Saint-Germain et le Quartier Latin.

Hier il existait trois sites policiers ; le Poste Central 6, place Saint-Sulpice, le poste Abbaye et le poste Jean-Bart soit plus de 200 policiers implantés sur l'arrondissement.

Après la fusion des 5ème et 6ème arrondissements dans le Central 5, qui s'appelle aujourd'hui Central "56", il ne reste qu'un unique Poste de Police, celui de la rue de l'Abbaye avec 17 policiers seulement et une permanence de nuit qui sera assurée par 3 fonctionnaires du 56 pour les prises de plaintes.

Demain, dans les locaux rénovés de l'actuel Central 6 place Saint-Sulpice, un Poste de Police existera bien et sera occupé par 15 policiers le jour sur deux brigades et 3 pour assurer la nuit. Soit 18 policiers sur l'arrondissement !

Résultat, un dixième des policiers restera sur l'arrondissement sur un seul site au lieu de trois ! Les gendarmes autour du Sénat seront plus nombreux que les policiers sur cet arrondissement!

Et financièrement ? Est-ce une bonne opération ?

Il faut se poser la question puisqu'il s'agit de mutualiser et rationaliser l'ensemble de nos moyens humains, matériels et financiers.

Sachant que le loyer du Central était de 0 euro selon Monsieur le Maire du 6ème arrondissement, pas d'économie de ce côté-là et des dizaines de policiers à reloger.

Et pour la population ?

Les délais d'intervention seront obligatoirement plus longs en éloignant la base des policiers de leur secteur.

Avec 18 policiers restant sur l'arrondissement, la présence de voie publique va s'amoinrir.

Pour les dépôts de plainte, les usagers iront le plus souvent au Central "56" sur l'arrondissement voisin. Il est certain qu'ils n'apprécieront pas la distance et le temps perdu pour s'y rendre de la même façon que l'interprète la PP et le Maire du 6ème en précisant que le Central 56 n'est qu'à deux pas...

Enfin, que penser de la passivité de Monsieur le Maire qui se contente aujourd'hui d'un simple accueil du public par quelques fonctionnaires pour l'ensemble de l'arrondissement tout en voulant faire croire que rien n'a changé ?

Comme Monsieur le Maire accepte, valide et cautionne l'abandon d'un vrai Central de Police au profit d'un petit poste d'accueil, pourquoi ne s'applique-t-il pas la même philosophie en opérant un déménagement de sa mairie du 6 dans la mairie du 5 en ne laissant qu'un simple accueil du public dans sa mairie du 6 ? Il lui suffira de dire que cela ne change rien, que le service sera rendu directement de la mairie du 5, que cela fera diminuer les impôts locaux et que la mairie du 5 n'est pas si loin pour les habitants du 6ème arrondissement...

Pour l'UNSA-Police il s'agit là d'un recul du Service Public.

Il s'agit belle et bien d'une fermeture de Commissariat sur une municipalité de 45 000 habitants sans compter les milliers de touristes/par jour.

L'UNSA-Police demande que le bon sens soit entendu et que cette décision puisse être rediscutée avec toutes les parties concernées.

Merci à tous.

Le Bureau Régional
UNSA POLICE GRAND-PARIS